

LES 5 ÉTAPES POUR CONSTRUIRE UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

FICHE MÉMO

1

Recueil des attentes de l'utilisateur

- en mettant à disposition des supports spécifiques
- en laissant le temps de la réflexion à l'utilisateur
- en proposant des moyens d'expression diversifiés

2

Identification des besoins de la personne

- en utilisant des outils d'évaluation adaptés au public
- en standardisant l'évaluation des besoins (échelle douleur, échelle de Braden,...)

3

Co-construction du projet d'accompagnement

- en 2 temps : réunion(s) de préparation pluriprofessionnelles + réunion(s) avec la personne accompagnée, son entourage, son représentant légal
- en proposant des périodes d'essai du projet personnalisé

4

Mise en œuvre du projet d'accompagnement

- en déclinant le projet dans les outils d'accompagnement et de planification (plans de soin, plannings d'activité,...)
- en planifiant et suivant des points d'évaluation réguliers

5

Réévaluation du projet d'accompagnement

- a minima une fois par an
- ou dès lors que l'utilisateur le demande ou qu'un changement est observé